

# République Islamique de Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques et du Développement Durable



Note Annuelle Sectorielle sur la Mise en Œuvre  
du Second Plan d'Action de la SCAPP

NASMO 2021-2022

**Chantier n°2 : « PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET  
REDUCTION DES CATASTROPHES »**

Septembre 2023

## TABLE DES MATIERES

---

Abréviations, acronymes et sigles.....	3
RESUME.....	4
I. INTRODUCTION.....	6
II. PRINCIPALES REALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2021-2022 .....	7
II.2 INTERVENTION : ENVIRONNEMENT VERT .....	8
II.2 Intervention : ENVIRONNEMENT GRIS : Mines/Energie .....	14
II.3 Intervention : ENVIRONNEMENT BLEU : Ministère PECHES.....	15
II.4 INTERVENTION : GESTION DES CATASTROPHES .....	15
III. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER.....	16
IV. FINANCEMENT DU CHANTIER.....	16
IV.1 Intervention : ENVIRONNEMENT VERT.....	16
IV.2 Intervention : ENVIRONNEMENT GRIS : MINES/ENERGIE (PM).....	16
IV.3 Intervention : ENVIRONNEMENT BLEU : Ministère PECHES.....	16
IV.4 INTERVENTION : GESTION DES CATASTROPHES (PM) .....	17
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	17
VI.1 Enseignements tirés de la mise en œuvre sectorielle de la SCAPP en 2021-2022 .....	17
VI.2 Recommandations .....	18
VI. ANNEXES .....	18
VII.1 LISTE DES MEMBRES DU CDS.....	19
VII.2 Indicateurs de suivi de la mise en œuvre du chantier 2 de la SCAPP .....	20
VII.3 Liste des documents consultes .....	22

## ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

AEP :	Alimentation en Eau Potable
AFE :	Accord de Facilitation des Echanges
ATPC :	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BM :	Banque Mondiale
CDS :	Comités de Développement Sectoriels
CEC :	Comité Elargi de Concertation
CEP :	Contrat Exploration Production
CIP :	Comité Interministériel de Pilotage
CS :	Chantier Stratégique
CTC :	Comité Technique de Coordination
DC-SCAPP :	Direction de la Coordination de la SCAPP
DGPSD :	Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement
DPCID :	Direction de la Programmation, de la Coordination Intersectorielle et des Données au MEDD
DPSC :	Direction de la Planification, du Suivi et de la Coopération au MHA
DUE :	Délégation de l'Union Européenne
EPU :	Examen Périodique Universel
FED :	Fonds Européen pour le Développement
IMROP :	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêche
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MHA :	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MIDEC :	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MPEM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
MPEMi	Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines
NASMO :	Notes Annuelles Sectorielles de Mise en Œuvre de la SCAPP
ODD :	Objectifs de Développement Durable
PNUD	Programme des Nations pour le Développement
PPP :	Partenariat Public-Privé
RAMO :	Rapport Annuel de Mise en Œuvre de la SCAPP
SCAPP :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Protégée
SGRDDP	Stratégie de Gestion Responsable pour Un Développement Durable des Pêches et de l'Economie maritime
SNIG :	Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
SNJSL	Stratégie Nationale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
SSE :	Système de Suivi Evaluation
UE :	Union Européenne

## RESUME

---

La présente NASMO dresse le bilan de mise en œuvre du plan d'action de la SCAPP pour 2021-22, notamment l'état des résultats obtenus au titre des chantiers stratégiques qui concourent à la préservation de l'environnement, à la gestion rationnelle des ressources naturelles et à la réduction des risques de désastres.

Il rend compte des progrès par rapport à l'atteinte des cibles ODD retenues par rapport à ce chantier. Ce chantier comporte trois interventions à savoir : (i) Environnement Vert ; (ii) Environnement Bleu ; (iii) Environnement gris ; (iv) Gestion des catastrophes.

En matière d'exploitation intégrée des écosystèmes, les autorités publiques ont mis en œuvre un ensemble cohérent de lois relatives à l'exploitation durable des écosystèmes. Elles ont axé leurs efforts sur la finalisation de la quatrième communication nationale sur le changement climatique d'une part et sur des missions de contrôle, de surveillance et l'inspection environnementale ainsi que l'examen des Etudes d'Impact Environnemental (EIE) et Plans de Gestion Environnementale (PGE) de plusieurs projets de développement publics et privés d'autre part. La mise en œuvre des activités a été effectuée suivant une approche participative, communautaire, concertée et intégrant les questions de genre.

### **Environnement Vert**

En ce qui concerne la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et de la biodiversité terrestre, les efforts se sont concentrés sur la lutte contre la désertification et les reboisements, le renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique et la conservation et l'exploitation de manière durable des ressources terrestres.

Un programme national a été mis en œuvre pour la conservation des pâturages contre les feux de brousse, la lutte contre la désertification et les cibles de neutralité en matière de dégradation des terres conformément à la CDN et aux différents plans issus de la quatrième communication nationale sur le changement climatique.

La réglementation de la gestion environnementale a connu un renforcement des missions de contrôle, de surveillance, d'inspection environnementale et d'exploitation durable des écosystèmes.

### **Environnement Bleu**

En matière de gestion durable de l'environnement marin et côtier, les mesures prises et le suivi de l'évolution de l'environnement marin ont permis de reconforter la viabilité biologique des principaux stocks halieutiques. Le taux de préservation des ressources halieutiques quant à lui, se maintient à plus de 12 %, réalisant l'objectif d'Aichi.

### **Environnement gris**

Pour ce qui est de la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, des missions

de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation du mercure dans les activités d'extraction de l'or de manière artisanale ont été réalisées. Il est aussi programmé d'améliorer la prévention et la gestion des risques des pollutions à travers la normalisation, le contrôle et le suivi de l'impact environnemental des activités des sociétés minières et des sites d'orpaillage.

En vue de renforcer la prévention, la gestion des pollutions et des menaces anthropiques, des actions ont porté sur la gestion des produits chimiques.

### **Réduction des catastrophes**

Des mesures ont également été prises pour réduire le risque de catastrophes et lutter contre les pollutions environnementales. Il est prévu de réviser l'ordonnance du Littoral en intégrant l'aspect changement climatique.

En somme, des réalisations importantes ont été obtenues au titre des différentes interventions du chantier de l'environnement et de la gestion des catastrophes. Toutefois, il est à noter que la mise en œuvre du programme d'actions de ce chantier a été confrontée à des risques majeurs dont : (i) Non application des textes réglementaires ; (ii) Faible coordination pour la gestion environnementale et celle des crises et catastrophes ; et (iii) Faible mobilisation des financements requis pour l'opérationnalité des dispositifs de gestion environnementale et des catastrophes.

A cet effet, les recommandations suivantes sont formulées pour atténuer les risques majeurs et améliorer la gestion environnementale et des catastrophes: (i) Appliquer les textes adoptés dans le domaine de la gestion environnementale ; (ii) Renforcer le dispositif de réglementation de la gestion environnementale y compris l'établissement des normes nationales de rejets liquides pour mieux préserver la ressource des risques de pollution; (iii) Renforcer la coordination en matière de gestion environnementale (biodiversité, changements climatiques, lutte contre la désertification, environnement brun, environnement bleu,...) et des catastrophes ; et (iv) Mettre en place un système dynamique et efficace pour la mobilisation des financements ; (v) Renforcer la participation des femmes à la formulation, la planification et l'exécution des politiques environnementales ; et (vi) Intégrer les questions sexospécifiques dans les programmes et politiques concernant l'environnement.

## I. INTRODUCTION

---

En cohérence avec l'agenda de 2030 pour le développement et ses Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement Mauritanien a adopté la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui couvre la période 2016-2030. La SCAPP vise à favoriser une croissance économique accélérée et diversifiée, inclusive et réductrice des inégalités, verte et durable permettant la satisfaction des besoins essentiels de tous les citoyens et leur accès au mieux-être dans un cadre de bonne gouvernance. Pour atteindre ces objectifs, la SCAPP pose les jalons d'importantes transformations de la société et de l'économie mauritaniennes et repose sur trois leviers stratégiques convergents correspondant aux objectifs stratégiques retenus :

- Levier stratégique 1 : Promouvoir une croissance forte et inclusive
- Levier stratégique 2 : Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base
- Levier stratégique 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions.

Ces leviers stratégiques se déclinent en 9 chantiers stratégiques qui à leurs tours se déclinent en interventions prioritaires correspondant à des réformes, des programmes, des projets ou des actions significatives qui composent le second plan quinquennal 2021-2025.

La coordination de la SCAPP constitue l'outil clef du dispositif de suivi évaluation au niveau sectoriel. Elle rend compte des réalisations sectorielles à travers les Notes Annuelles sectorielles NASMO qui constituent l'étape cruciale pour élaborer le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO). Les Comités de Développement Sectoriels (CDS) ont pour vocation de produire ces notes, dans le contexte d'un système de suivi-évaluation (SSE) plus performant, à travers notamment la mise en place du nouveau dispositif institutionnel et des nouveaux mécanismes de reporting.

Ces comités de développement sectoriels tiennent compte des orientations de la SCAPP à travers ses chantiers stratégiques et ce à raison de trois comités par levier stratégique. Chaque CDS est présidé par l'un des représentants des départements les plus concernés par la thématique du chantier et regroupe des représentants des différents ministères ou institutions concernés par le chantier, des représentants de la société civile et du secteur privé intervenant dans le secteur ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Le présent rapport relève du CDS 2 coordonné par le ministère de l'environnement. Il fait l'état des lieux des réalisations 2021-2022 ainsi que celles prévues en 2023 par rapport aux interventions du chantier stratégique « GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET REDUCTION DES CATASTROPHES » :

- Environnement Vert
- Environnement Bleu
- Environnement gris
- Gestion des catastrophes

## II. PRINCIPALES REALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2021-2022

### II.1 Principales réformes

Les principales réformes en cours ou réalisées durant la période concernée au niveau de l'intervention sont :

- Pour l'Environnement Vert :

- Révision de l'ordonnance relative au littoral
- Elaboration d'une Loi relative à la biosécurité
- Elaboration du projet de loi relatif à l'évaluation environnementale et sociale
- Un draft avancé du projet de loi portant révision du code forestier.

- Pour l'Environnement Bleu :

Intitulé de la réforme	Description
<b>Lettre de Politique et Planification (L2P) du secteur des Pêches et de l'Economie Maritime période 2022- 2024</b>	Stratégie pacifique complémentaire permettant de guider l'action publique dans le secteur pour la période 2022-2024 et inclus la PC et les AM qui étaient omis lors de celle de 2020-2024
<b>Renforcement de l'accès aux petits pélagiques (Décret N°2022- 19 du 25 Février 2022</b>	Ce décret renforce les mécanismes d'allocation des droits d'usage et de gestion des concessions, ainsi les droits de contingentement d'attribution de quotas. Il fixe les montants par tonne en fonction de l'outil et l'équipage et le délai de payement
<b>Arrêté N°643 du 26 Mai 2021, portant fixation de certaines conditions et mesures réglementaires des activités de la pêche des petits pélagiques</b>	Cet arrêté constitue une transition vers mois de farine notamment par l'interdiction de 4 espèces à la farine, obligation de débarquement de produits propre à la consommation humaine, réduction de 60% de quota/ an /usine de farine à 4000T au lieu de 10 000T
<b>Plan d'aménagement des petits pélagiques</b>	Les petits pélagiques qui représentent plus de 80% de la production halieutique mauritanienne, vu le caractère sensible de cette ressource, ce plan vise à garantir une gestion rationnelle de cette ressource
<b>Réglementation des petits pélagiques/ Arrêté N°1128 du 30 Septembre 2021</b>	Portant modification de l'arrêté N°643 du 26 Mai 2021, notamment l'article 3 et 4 concernant les captures et les débarquements

- Pour l'Environnement Gris :

- Révision de la loi portant pénalisation de la fabrication, l'importation, la distribution, la commercialisation et l'utilisation de sacs et sachets en plastique souple
- Elaboration des normes environnementales relatives aux rejets sur le littoral
- Projet de loi relatif à la gestion des déchets solides :
  - Projet de loi relatif à la gestion des déchets solides finalisé et signature du PV ministériel

- Draft du décret portant gestion des déchets industriels dangereux
- Draft du décret portant réglementation de la gestion des déchets biomédicaux.
- 
- La promulgation de la loi portant création d'une police environnementale, pour mieux accompagner les activités industrielles et artisanales dans le respect des normes environnementales ;
- Le renforcement de la Commission Environnementale (CE) à travers une meilleure prise en charge des risques de pollution liés aux opérations minières, pétrolières et gazières.

## II.2 INTERVENTION : ENVIRONNEMENT VERT

Les réalisations du MEDD s'inscrivent dans le cadre des engagements du Président de la République et de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement. Elles répondent aux objectifs de la Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable et de son plan d'action (2017- 2021) qui visent à réduire les pressions anthropiques sur les écosystèmes et les ressources naturelles, l'érosion de la biodiversité, les pollutions multiformes et à lutter contre le changement climatique. Elles contribuent à la réalisation des objectifs de la SCAPP (chantier 15) et des objectifs de développement durable (ODD) 1, 2, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14 et 15.

Les principales réalisations enregistrées au cours de la période 2021 – 2022 sont :

### ❖ *Restauration et gestion durable des ressources forestières*

- Elaboration en cours d'un projet de décret d'application de la loi relative à la chasse et à la gestion de la faune : organisation d'un atelier national de concertation
- Organisation de la campagne de protection des pâturages contre les feux de brousse : 8500 km par an
- Consolidation du reboisement de 50 ha dans la forêt classée de Gani (Trarza)- ProPEP
- 1500 ha clôturés (8 wilayas agrosylvopastorales – ProPEP)
- 10 000 plants ont été produits au niveau de la pépinière de Tensweilem (Nktt) destinés au reboisement des espaces verts et des écoles -ProPEP
- Création de 2940 emplois occasionnels pour la production de plants et l'installation des clôtures-ProPEP
- Construction de trois hangars et un centre de semence
- Appui aux groupements de femmes pour la collecte et la transformation des PFNL (20 localités)

### ❖ *Mise en œuvre du plan d'action de la grande muraille verte (GMV) :*

- Restauration de 11839 ha de terres agrosylvopastorales dégradées sur le tracé de la grande muraille verte,



- Réalisation du plan de fixation des dunes (Propep) : 1600 ha
- Mise en place 59 fermes agricoles intégrées au profit des femmes rurales (2660 femmes) au niveau des sites de la tracée de la grande muraille verte
- Production 545 000 plants au niveau de la tracée de la grande muraille verte
- 9 coopératives (24 femmes) ont bénéficié de formations sur : la conservation des eaux et de sols, les techniques de collecte et de transformation des PFNL et la gestion administrative et financière d'une association.
- Appui au profit de 46 coopératives féminines (dont 15 en matériels de transformation des PFNL, en moyen de transport (5 charrettes à âne) en matériels d'emballages en papiers (10 000 unités) et en énergie propre (10 panneaux solaires de 1000 V) et 31 coopératives féminines appuyées en maraîchage (clôtures des sites, matériels horticoles et semences maraîchères)
- Mise en place et renforcer 5 forages en énergie solaire au niveau des sites de la tracée de la grande muraille verte
- Construction d'un (01) forage équipé en énergie solaire et deux (02) châteaux d'eaux
- Création de 19 960 emplois verts occasionnels et 54 emplois verts permanents au profit des populations du tracé de la grande muraille verte
- Organisation de 4 sessions de renforcement des capacités sur des techniques de conservation des terres et de gestion d'AGR au profit des populations de la tracée de la grande muraille verte (17 agents et 184 femmes des coopératives)
- Mise en place une coalition nationale de la grande muraille verte
- Construction d'un forage de 15m<sup>3</sup> et réseau 1000m avec équipement solaire à Fam Khdheiratt (Bougari),
- Mise en place de 3 parcs de vaccinations.
- Appui en AGR d'un poulailler (30 poules de races locales et 05 géniteurs) à Tamourt Bougari
- 17 coopératives féminines appuyées en maraîchage (clôtures des sites, matériels horticoles et semences maraîchères) à Tamourt Bougari, Mahmouda et Tamourt Naaj
- Emplois verts productifs : 803 femmes (maraîchage et poulailler)
- Emplois verts occasionnels : 145 hommes.
- Fixation mécanique ; clôture et ensemencement direct de 110 ha ; mise en défens ensemencement direct de 95 ha .
- 

❖ **Zones humides continentales :**

- Inventaire de l'avifaune (Tamourt Naaj, Bougari et Mahmouda)

- Mise en place d'un seuil de ralentissement en gabion de 135 m (Tamourt Naaj)
- 15ha de fixation mécanique à Voum El Kouz
- Mise en défens des forêts de Doum et Legdeim (20 ha chacune)
- Appui en matériel horticole et semence maraîchère à 9 coopératives féminines (462 femmes bénéficiaires)

#### ❖ *Protection du Littoral*

- Renforcement du cordon dunaire : fixation de 2 km
- Finalisation du dossier technique (APS, APD et DAO) pour le colmatage de 3 brèches (9, 13 et 16) au niveau du cordon dunaire de Nouakchott.
- Evaluation environnementale et sociale stratégique du sable noir sur le littoral
- Analyse environnementale et sociale du port de Ndiago en cours
- Finalisation en cours de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale pour la réhabilitation de la digue du Parc National du Diawling
- Lancement de la construction du siège de l'observatoire du littoral
- Sécuriser et restaurer le cordon dunaire
- Fixation de dunes

#### ❖ *Parc National du Diawling*

- Suivi hydrologique et hydrogéologique (niveau d'eau de surface et souterraine en plus de sa qualité physico chimique)
- Campagne de suivi routiniers
- Dénombrement international des oiseaux d'eau (janvier 2021, effectif global : 88.964 individus ; richesse spécifique : 106 espèces)
- Gestion du foyer de la grippe aviaire (Influenza aviaire Type A, sous Type H5N1) :
- 6 campagnes de nettoyage du site avec en moyenne 30 intervenants (2205 individus dont 95% de juvéniles) ;
- Campagnes de sensibilisation sur 35 villages pour la lutte contre la grippe aviaire ; sensibilisation des élèves de l'école de Ghahra (100 élèves) et des pêcheurs sur la protection des tortues marines et sur la pollution du littoral et organisation de campagnes de nettoyage de la plage à Mouly
- Mobilisation d'un appui financier de 2 000 000 MRU coordonné par le MEDD et la délégation générale Taazour au profit de 300 bénéficiaires pêcheurs et mareyeuses (150 hommes et 150 femmes)
- Construire un poste de santé et appui à des activités génératrices de revenus au profit de 55 femmes (maraîchage et aviculture)
- Mise en défens et reboisement de 75 ha de mangroves au niveau de

N'Tiallakh au Nord – Est du confluent de Bell/Khouroumban et de la marre de Birette.

- Renforcement des capacités du personnel du PND
- Suivi du littoral : 64 échouages de tortues marines et cétacés observés, 28 espèces d'oiseaux côtiers observés avec une moyenne de 6400 individus d'oiseaux par mois
- Suivi des activités socio-économiques : maraichage (564,287 tonnes produits représentant 10 spéculations depuis le début de la campagne maraîchère), l'artisanat s'enrichit d'une nouvelle activité avec la fabrication de savon local à base de *Mordica balsamina*.
- Accompagner l'exploitation durable des ressources naturelles par les populations riveraines du PND
- Appuyer techniquement et financièrement des unions de métiers du PND (maraîchage, élevage, pêche et artisanat)
- Construire 2 blocs de logement pour le personnel du PND
- Construire 2 postes de surveillance au PND
- Organiser 20 excursions pédagogiques au niveau du parc national du Diawling au profit des écoliers et des universitaires (éducation environnementale et sensibilisation).

#### ❖ *Parc National d'Awleigatt - PNA*

- Elaboration du Guide floristique des principales espèces végétales du Parc
- Mise en place d'une pépinière de 20 000 plants (8 espèces locales)
- Restaurer 22 ha de terre au niveau du parc, aménager de 02 hectares de maraichage au profit de 45 femmes et jeunes dans le site du PNA, planter de 1300 arbres fruitiers
- Construction en cours d'un zoo et d'habitats écotouristiques
- Construction de deux chambres froides équipées et protégées d'un hangar d'ombre
- Acquisition du matériel de capture des animaux
- Construction d'une aire d'abattage de 275,28 m<sup>2</sup>, un hangar de stockage des cages de transport d'animaux, trois bassins de 100 m<sup>3</sup> dont un équipé d'une pompe d'aspersion avec son système d'irrigation
- Formation de 24 formateurs dans le domaine de l'éducation environnementale
- Construction des infrastructures et équiper le Parc national d'Awleigatt (PNA)
- Construction de 15 enclos pour les animaux du zoo
- Réception de 23 espèces animales pour le zoo
- Mise en place un couvoir pour l'avifaune

- Aménagement du site (verger, arbre d'allées, maraichage...)
- Construction d'un site d'accueil écotouristique (15 cases, ...)
- Construction d'un lac artificiel
- Réalisation de 20 ha de culture fourragère.

#### ❖ *Evaluation et Contrôle Environnemental*

- Mise en œuvre du plan annuel de contrôle environnemental : 318 unités industrielles (mines et carrières, agro-pastorales, industries et infrastructures) ont été contrôlées dont 82% ne sont pas aux normes.
- Analyse des études d'impacts des projets :
- 37 projets analysés (mine, infrastructure, pêche, agriculture, industries) dont 9 ont été validés
- Etude sur la gestion des déchets solides pour Nouadhibou
- Etude de validation du choix d'un nouveau site pour un centre d'enfouissement technique à Nouakchott
- Etude d'identification d'un procédé d'extraction de l'or moins polluant
- Mise en place de deux brigades de la Police de l'Environnement à Chami et Zouerate"
- Evaluation environnementale de l'opportunité d'exploitation du sable noir sur le littoral mauritanien
- Evaluation environnementale stratégique du port de Ndiago
- Mission d'évaluation environnementale du secteur agricole en cours
- Systématisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social des différents projets"
- 300 entreprises et projets contrôlés (missions de contrôle de conformité)
- Inventaire des unités industrielles
- Draft du plan de gestion des déchets élaboré
- Recrutement d'un cabinet pour la validation du choix d'un site d'enfouissement technique des ordures ménagères à Nouakchott
- Elaboration d'un cahier des charges pour les 40 sociétés de traitement semi industrielles des résidus de l'orpaillage
- Elaboration d'un cahier des charges pour le sable noir"

#### ❖ *Climat et Economie verte*

- Mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat (ODD 13)
- Elaboration en cours du plan national d'adaptation au changement climatique
- Révision de la contribution déterminée nationale (CDN) qui vise à fixer les objectifs nationaux à l'horizon 2030 en termes de réduction des GES, d'adaptation et les mesures prioritaires

- Participation de la Mauritanie à la COP 26
- Organisation d'un atelier national sur l'emploi vert avec 250 participants dont 80 jeunes (30 femmes), 30 stands et 6 panels d'information et de sensibilisation dans les domaines de l'agro-écologie, la valorisation des déchets et la construction durable
- Acquisition de 3000 cuisinières à gaz et de 2500 foyers améliorés qui seront distribués gratuitement aux ménages vulnérables (Registre social Taazour) dépendant de l'utilisation des combustibles ligneux comme énergie de cuisson -ProPEP

❖ *Information/ Coordination/*

- Mise en place d'un Système d'information environnemental et définition des indicateurs environnementaux
- Elaboration et mise en œuvre d'un Programme de sensibilisation environnementale (citoyens et acteurs clés)
- Sensibilisation au niveau de la commune de Tékane, des écoliers des villages environnants de la forêt classée de Gani, sur la gestion et la protection des forêts
- Sensibilisation des parlementaires sur des sujets liés à l'environnement
- Sensibilisation des journalistes sur la gouvernance environnementale
- Sensibilisation des acteurs de la plage (visiteurs, pêcheurs, hôteliers, vendeurs de poissons, unités industrielles) sur la protection du littoral et la
- Gestion des déchets solides
- Education environnementale : Programme Ecoles Vertes
- Communication conjointe en Conseil des Ministres, avec le Ministère de l'Education Nationale de la Formation Technique et de la réforme, sur la mise en œuvre d'un programme d'Education Environnementale (programme écoles vertes).
- Identification par le Ministère de l'Education Nationale de la Formation Technique et de la réforme d'une école pilote par Moughataa
- Elaboration de plans d'aménagement pour 8 écoles
- Lancement des travaux d'aménagement des espaces verts dans 3 écoles à Nouakchott –ProPEP
- Organisation de 4 sessions de formation sur le volet judiciaire du droit de l'environnement au profit des magistrats, des délégués régionaux et inspecteurs de l'environnement provenant des 15 wilayas du pays. Ces sessions ont été organisées en collaboration avec le Ministère de la Justice et l'Ecole Nationale de l'Administration, du Journalisme et de Magistrature (ENAJM).
- Signature avec le PNUD d'un PTA d'un montant de 3 023 408 \$ pour l'année 2021
- Sensibilisation des écoliers, des parlementaires, magistrats, des acteurs du

littoral, des journalistes, des agriculteurs sur l'agroforesterie

- Séance d'éducation environnementale au sein d'une école
- Elaboration des plans architecturaux d'aménagements de 9 écoles pilotes
- Elaboration d'outils de sensibilisation des écoliers sur des thématiques environnementales.

## II.2 INTERVENTION : ENVIRONNEMENT GRIS : MINES/ENERGIE

Les objectifs en la matière visent à :

- ✓ Protéger l'environnement des effets négatifs de l'exploitation pétrolière
- ✓ Préserver notre environnement pour permettre une exploitation rationnelle des ressources pétrolières et gazières
- ✓ Renforcement du rôle de la Commission Environnementale (CE) à travers une meilleure prise en charge des risques de pollution liés aux opérations pétrolières

Dans les *secteurs des mines, du pétrole et du gaz*, les réalisations ont porté sur :

- La révision du cadre légal minier avec la refonte en cours du Code minier ;
- L'adoption du projet de loi organisant l'activité de l'orpaillage et créant les conditions de son développement ;
- La modernisation et la mise en ligne du cadastre minier (appelé flexi-cadastre) permettant une visibilité complète et approfondie des potentialités minières sur l'ensemble du sous-sol national, tout en facilitant l'accès des investisseurs potentiels aux informations appropriées ;
- L'élaboration de la Stratégie Minière Nationale ;
- L'élaboration du Schéma directeur du gaz (Gas Master Plan) qui a permis d'identifier 21 opportunités d'investissement pour la valorisation et la monétisation du gaz et du pétrole à court, moyen et long terme ;
- La création d'une société dédiée à l'encadrement de l'activité minière, artisanale et semi-industrielle de l'or (Maaden) ;
- La restructuration de l'OMRG, devenu Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM), pour servir de référence en matière d'informations et d'études dans le domaine minier pour le Gouvernement et les investisseurs ;
- La présentation systématique des rapports de conformité à l'ITIE ;
- La réalisation systématique d'études d'impact environnemental ;
- L'élaboration d'une Stratégie du contenu local des activités pétrolières, gazières et minières ;
- Le renforcement des capacités : expertise, formation, études et acquisition de matériels au profit des institutions de formations professionnelles ;

- La construction et l'opérationnalisation d'un Centre de formation à distance, qui devra jouer un rôle important dans le renforcement des capacités tant du secteur public, que du secteur privé ;
- Le démarrage des discussions pour la phase II du projet GTA avec les opérateurs et pour le développement du champ de Birallah.
- Projet pilote sans mercure et Développement des industries de raffinerie

### II.3 INTERVENTION : ENVIRONNEMENT BLEU : MINISTERE PECHEES

Au niveau du *secteur des pêches*, les actions ont été orientées vers notamment :

- La promulgation du Code de la pêche continentale et de la pisciculture, permettant la réglementation des activités de cette pêcherie ;
- L'élaboration de la lettre de politique et de planification du secteur des pêches et de l'économie maritime 2022-2024, élargissant la stratégie des pêches maritimes (2020-2024) à toutes les composantes du secteur ;
- L'élaboration et la publication des rapports sur la FITI (Fisheries Transparency Initiative) en 2021 et 2022 ;
- Le nombre d'usines agréées et actives sur l'ensemble du littoral mauritanien jusqu'en fin 2022 est de 183 dont 44 usines de farine et huile de poisson.
- L'achèvement du réseau d'assainissement au Marché au poisson de Nouakchott (MPN) ; Achèvement d'une écloserie à Mahmouda en attente de réception
- Formation et distribution d'équipements au profit des pêcheurs continentaux et des femmes transformatrices à Mahmouda, M'bout et à Kankoussa (distribution de 30 embarcations, caisses isothermes, claies de séchage, petits matériels, fonds de roulement et 2 tricycles isothermes) ;
- La mise aux normes sanitaires des bateaux et des usines, et l'obligation de débarquement des produits de qualité destinés à la consommation, qui permettra une meilleure valorisation des captures ;
- Développement des chaînes de valeur et création d'emplois en Mauritanie
- La création de l'Agence pour le Développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentales
- Création de l'Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes
- Création de l'office national des ports de pêche

### II.4 INTERVENTION : GESTION DES CATASTROPHES

Les activités réalisées par la DGSCGC sont :

- ✚ Restructuration de la Direction Générale de la Protection Civile, devenue Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises (DGSCGC), avec l'élargissement de ses compétences et le changement de son organisation ;
- ✚ Construction d'une caserne à Nema et Aleg;

- ✚ Construction d'une Direction régionale à Aleg
- ✚ Réfection de 08 centres de secours : El Mina, de Teyarett, d'Aleg, de Nouadhibou et de Kaédi, Rosso,
- ✚ Réfection de la caserne de Rosso, Ksar, Tevragh Zein , Toujounine, ;
- ✚ Le recrutement de 230 nouveaux éléments portant l'effectif à 518 en 2022 contre 296 en 2019.
- ✚ L'acquisition de six (06) camions anti-incendie
- ✚ Réalisation d'une clôture pour la caserne de Toujounine.
- ✚ Acquisition de 9 Camions de lutte contre les incendies, 4 ambulances, 11 véhicules de service
- ✚ Mise à niveau du COVACC et CCO

### III. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER

---

Voir ANNEXE 2 : INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER 6 DE LA CAPP

### IV. FINANCEMENT DU CHANTIER

---

#### IV.1 INTERVENTION : ENVIRONNEMENT VERT

En ce qui concerne le financement de la composante de la grande muraille verte, il était en 2021 de 75 700 000 MRU. EN 2022, la subvention de l'Etat sur le BCI était de 73 000 000 MRU, répartis comme suit :

- Mise en place des pépinières forestières dans les jardins polyvalents ou fermes agricoles communautaires 3 400 000 MRU
- Restauration des terres agro-sylvo-pastorales dégradées 7 600 000 MRU
- ProPEP 5.2.4 Fermes agricoles communautaires intégrées 8 000 000 MRU
- ProPEP 5.2.1 Restauration des terres dégradées 53 000 000 MRU
- Sites de détente à la ceinture verte de Nouakchott 1 000 000 MRU

#### IV.2 INTERVENTION : ENVIRONNEMENT GRIS : MINES/ENERGIE (PM)

#### IV.3 INTERVENTION : ENVIRONNEMENT BLEU : MINISTERE PECHEs

Par rapport au financement des activités, certaines sont financées par le budget de l'état et d'autres par les bailleurs de fonds comme indiqué au tableau suivant :



<b>Réalisations</b>	<b>Financement</b>
Laboratoires d'inspection et d'analyse de l'ONISPA à Nouadhibou	JICA
Les deux usines (Achevée et en cours)	Financées par le secteur privé
Unité de conserve pédagogique	Financement projet Promo pêche
Réseau d'assainissement MPN	PRAO
Fabrique de glace au Port de Tanit	Fonds Abu Dhabi
Ecloserie à Mahmouda	FAO
Formation et distribution d'équipements	Budget Etat
Centres de pêche continentale à Nema, Kankossa et Mall	Budget Etat
Construction de Campus abritant les sièges de GCM et IMROP	KFW
Projet développement des chaînes de valeur et création d'emplois en Mauritanie	KFW
Mise aux normes sanitaires des bateaux et des usines	Opérateurs de la pêche

#### IV.4 INTERVENTION : GESTION DES CATASTROPHES (PM)

## V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

---

### VI.1 ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISE EN ŒUVRE SECTORIELLE DE LA SCAPP EN 2021-2022

Des réalisations importantes ont été obtenues au titre des différentes interventions du chantier de l'environnement et de la gestion des catastrophes. Toutefois, il est à noter que la mise en œuvre du programme d'actions de ce chantier a été confrontée à des risques majeurs dont : (i) Non application des textes réglementaires ; (ii) Faible coordination pour la gestion environnementale et celle des crises et catastrophes ; et (iii) Faible mobilisation des financements requis pour l'opérationnalité des dispositifs de gestion environnementale et des catastrophes.

## VI.2 RECOMMANDATIONS

A cet effet, les recommandations suivantes sont formulées pour atténuer les risques majeurs et améliorer la gestion environnementale et des catastrophes: (i) Appliquer les textes adoptés dans le domaine de la gestion environnementale ; (ii) Renforcer le dispositif de réglementation de la gestion environnementale y compris l'établissement des normes nationales de rejets liquides pour mieux préserver la ressource des risques de pollution; (iii) Renforcer la coordination en matière de gestion environnementale (biodiversité, changements climatiques, lutte contre la désertification, environnement brun, environnement bleu,...) et des catastrophes ; et (iv) Mettre en place un système dynamique et efficace pour la mobilisation des financements ; (v) Renforcer la participation des femmes à la formulation, la planification et l'exécution des politiques environnementales ; et (vi) Intégrer les questions sexospécifiques dans les programmes et politiques concernant l'environnement.

## VI. ANNEXES

---

VII.1 LISTE DES MEMBRES DU CDS 2 AYANT PARTICIPE AUX REUNIONS DE LA NASMO

VII.2 INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER 2 DE LA SCAPP

VII.3 LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

## VII.1 LISTE DES MEMBRES DU CDS

Chantier	CDS	Ministères et institutions	Nom du point focal	Contact/ Mobile, whatsapp	Adresse électronique
1.2 Environnement et réduction des catastrophes	2	<b>MEDD, Présidente</b>	Famina Wagué	46485949	<a href="mailto:fsminawague@gmail.com">fsminawague@gmail.com</a>
		<b>MPEM</b>	-Mohamed Braham	48484803	<a href="mailto:deddebraham@yahoo.fr">deddebraham@yahoo.fr</a>
			-Assa Mangasouba	47709692	<a href="mailto:mangassouba.assa@yahoo.fr">mangassouba.assa@yahoo.fr</a>
		ME,	Mana El Haj	36602324	<a href="mailto:manaelhadj@gmail.com">manaelhadj@gmail.com</a>
		MA			
		MPEM	Emmoud Mghaivri	36368089	<a href="mailto:emmoud2001@yahoo.fr">emmoud2001@yahoo.fr</a>
		MHUAT , Directeur - DEPC	Seyidi Mohamed	36601315	<a href="mailto:seyidi.mohamed.depc.mhuat@gmail.com">seyidi.mohamed.depc.mhuat@gmail.com</a>
		MHA, Directrice DPC	Khady Mohamed Mahmoud. - Abdellahi	26500053	<a href="mailto:Khaditlb1@gmail.com">Khaditlb1@gmail.com</a>
			Haimer , Directeur Adjoint	46432120	<a href="mailto:Chinguitti@yahoo.fr">Chinguitti@yahoo.fr</a>
		Muraille Verte	Bonko Seydi Sidibé	46440234	<a href="mailto:sidibebonko@yahoo.fr">sidibebonko@yahoo.fr</a>
		DGPCGC/ MIDEDEC	Mohamed HANANI	44481336	<a href="mailto:hanani2000@yahoo.fr">hanani2000@yahoo.fr</a>
SCAPP	Mouna DIDI	32707777			

## VII.2 INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER 2 DE LA SCAPP

CDS	Objectif	ODD	Indicateur ODD	Indicateur de suivi	Valeur de Référence	Année de référence	Source	Valeur Cible
CDS 2	Un environnement préservé au service d'un développement durable et résilient aux changements climatiques	ODD14	Indicateur 14.2	Surface des aires marines protégées en proportion de la surface totale	12,40% en 2020			gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience
CDS 2	Un environnement préservé au service d'un développement durable et résilient aux changements climatiques	ODD12	Indicateur 12.2	Proportion de la production obtenue de façon durable	-			D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
CDS 2	Une gouvernance environnementale renforcée	ODD 17	-	Mise en place de mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	NON (en 2020)			OUI (en 2025)

Pêches

<b>Indicateur</b>	<b>Nature</b>	<b>Année de référence</b>	<b>Valeur de référence</b>	<b>Source</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur réalisée 2021 ou 2022</b>
Part de la pêche dans le PIB	Non ODD	2020	6,50%	-	5,4%	5,6% (2021)
Captures globales réalisées en ZEE mauritanienne	Non ODD	2019	1 356 802 T	DARE/MPEM	1 356 802 T	1 007 462 (2022)
Tonnage débarqué au niveau national	Non ODD	2019	766 842 T	DARE/MPEM	1 085 442 T	730 561 ( 2022)
Nombre d'emplois directs dans le secteur de la pêche	Non ODD	2019	66 000	DARE/MPEM	100 0000	69 868 ( 2022)

### VII.3 LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. BCI 2023
2. Bilan et perspectives du MHUAT au titre de la période Aout 2022 - Mars 2023,
3. Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement 2021 – 2022, Janvier 2022 ;
4. Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement 2022 - 2023
5. Budget Consolidé d'Investissement 2023 ;
6. Canevas du bilan annuel du MMPE aout 2019-decembre 2022
7. Décret 2019-085 portant organisation du dispositif institutionnel de formulation, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPP du 6 mai 2019.
8. Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT), 2023-2025
9. Exécution BCI 2021
10. Exécution BCI 2022
11. Loi des finances 2022
12. Note bilan MEDD 2021-22
13. Bilan MPEM 2021
14. Bilan MPEM 2022 (AR)
15. Note bilan et PA 2023 Min Elevage
16. Note réalisations DGSCGC 2021-22
17. Loi des finances 2023 ;
18. Note sur Le bilan du MPEM 2022 pour DPG 2023 du PM
19. PIP perspectives, 2023-2025
20. Programme Elargi du Président de la République (ProPEP)
21. Rapport de Synthèse du Second Plan d'Action de la SCAPP, Aout 2022
22. Second Plan d'action 2021 -2025 de la SCAPP, Volume II : Plan d'action 2021-2025,
23. Second Plan d'actions 2021-2025 de la SCAPP Rapport Provisoire Volume I, ;
24. Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée, SCAPP, 2016-2030
25. Loi d'orientation de la SCAPP 2018-021 du 12 juin 2018
26. Bilan de mise en œuvre du Programme TAAHOUDATY août 2019-juillet 2022.